



**INDRE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°37-2024-06063

PUBLIÉ LE 27 JUIN 2024

# Sommaire

**Préfecture d'Indre et Loire /**

37-2024-06-25-00005 - arrete ai projective groupe juin 2024 (3 pages)

Page 3

Préfecture d'Indre et Loire

37-2024-06-25-00005

arrete ai projective groupe juin 2024

**ARRÊTÉ**  
**portant habilitation d'un organisme indépendant pour réaliser les analyses d'impact**  
**en application du III de l'article L 752-6 du code du commerce**  
**(SARL PROJECTIVE GROUPE)**

Le préfet d'Indre-et-Loire  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**Vu** le code de commerce et notamment ses articles L.752-6 (III et IV), R.752-6-1 à R.752-6-3 et A.752-1 ;

**Vu** la demande de renouvellement d'habilitation déposée le 17 juin 2024 par la SARL PROJECTIVE GROUPE domiciliée 4, place de Regensburg 63 000 CLERMONT-FERRAND pour réaliser les analyses d'impact dans le cadre des dossiers de demande d'autorisation d'exploitation commerciale dans le département d'Indre-et-Loire ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture d'Indre-et-Loire ;

**ARRÊTÉ**

**Article 1<sup>er</sup>** : La SARL PROJECTIVE GROUPE domiciliée 4, place de Regensburg 63 000 CLERMONT-FERRAND est habilitée à réaliser l'analyse d'impact mentionnée au III de l'article L 752-6 du code du commerce.

Le numéro de l'habilitation correspond au numéro du présent arrêté. Ce numéro devra figurer sur l'analyse d'impact au même titre que la date et la signature de l'auteur de l'analyse.

**Article 2** : Cette habilitation est accordée pour une durée de 5 ans, sans renouvellement tacite possible. Elle est valable sur l'ensemble du territoire de l'Indre-et-Loire.

**Article 3** : Avant l'expiration de la durée mentionnée à l'article 2, le demandeur devra déposer un nouveau dossier de demande s'il souhaite conserver une habilitation dans le département d'Indre-et-Loire.

**Article 4** : Les informations sur l'organisme habilité et les personnes affectées à l'activité faisant l'objet de la demande d'habilitation figurent dans l'annexe au présent arrêté. Tout changement doit faire l'objet d'une modification de l'arrêté sur demande expresse.

**Article 5** : Cette habilitation peut être suspendue ou retirée pour les motifs suivants :

15, rue Bernard Palissy  
37925 Tours Cedex 9  
Tél. : 02 47 64 37 37  
Mél : [prefecture@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:prefecture@indre-et-loire.gouv.fr)  
[www.indre-et-loire.gouv.fr](http://www.indre-et-loire.gouv.fr)

- non-respect des conditions auxquelles était soumise sa délivrance, définies en application des dispositions des articles R 752-6, R 752-6-1 et R 752-6-2 du code de commerce ;
- non exercice ou cessation des activités au titre desquelles elle a été délivrée ;
- atteinte à l'ordre public ou danger pour la salubrité publique.

**Article 6** : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication de faire l'objet :

- d'un recours gracieux devant le préfet d'Indre-et-Loire ;
- d'un recours hiérarchique devant le ministre du Ministère de l'Intérieur et des outre mer ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans – 28, rue de la Bretonnerie – 45057 Orléans Cedex 1 par voie postale ou par voie dématérialisée via « télérecours citoyen » accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 7** : Le secrétaire général de la préfecture d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire et dont copie sera adressée à la direction départementale des territoires.

Fait à TOURS, le 25/06/2024

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général adjoint

[signé]

Guillaume SAINT CRICQ

15, rue Bernard Palissy  
37925 Tours Cedex 9  
Tél. : 02 47 64 37 37  
Mél : [prefecture@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:prefecture@indre-et-loire.gouv.fr)  
[www.indre-et-loire.gouv.fr](http://www.indre-et-loire.gouv.fr)

<b>Annexe</b>
<b>Renseignements administratifs relatifs à l'entité juridique demandant l'habilitation</b>
<b>Statut juridique</b>
SARL Siret : 339 631 897 R.C.S CLERMONT-FERRAND
<b>Nom et adresse de l'organisme</b>
PROJECTIVE GROUPE Siège social : 4, place de Regensburg 63 000 CLERMONT-FERRAND Tél : 04 73 93 99 11 adresse électronique : contact@projective-groupe.fr
<b>Représentant légal</b>
M. Bernard DERNE
<b>Personnes affectées à l'activité faisant l'objet de la demande d'habilitation</b>
M. Bernard DERNE M. Jérôme BEAUDOT

15, rue Bernard Palissy  
37925 Tours Cedex 9  
Tél. : 02 47 64 37 37  
Mél : [prefecture@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:prefecture@indre-et-loire.gouv.fr)  
[www.indre-et-loire.gouv.fr](http://www.indre-et-loire.gouv.fr)